

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE A COLOMBIE-BRITANNIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

RECOMMANDATION

Date : 25 avril 2020

À : Conseil d'administration

De : Directeur général

Sujet : Amendement au congé du printemps calendrier scolaire 2020-2021

MISE EN SITUATION :

Le processus de création des calendriers scolaires 2020-2021 a fait l'objet de discussion et de l'approbation du Conseil d'administration en la résolution P-2027-02-2020 le 1^{er} février courant.

Afin de coordonner le calendrier avec le conseil scolaire anglophone local, l'APÉ de l'école des Grands-cèdres présente une demande d'amendement, soit de devancer le congé du printemps du 8 mars au 19 mars. La lettre présentée par l'APÉ se retrouvent en annexe.

RECOMMANDATION :

Que le Conseil d'administration approuve l'amendement demandé par l'APÉ de l'école des Grands-cèdres concernant le congé du printemps, tel que présenté.

p.j. Lettre de l'APÉ